

GROUPES 2026

Formule combinée « Visite + Buffet Gouter » - 18 € / pers.

Buffet dans un espace privatisé pour 15 à 40 personnes

Le Buffet Gouter

La Crêperie / Salon de thé L'Orangerie du Château de Boute mont propose aux groupes (à partir de 15 personnes) visitant le château et les jardins un espace dédié pour un gouter à partir de 15h00, servi sous forme de buffet froid.

Tarif buffet : 8 € / pers.

Droit d'entrée : 10 € / pers. (tarif groupe)

1 guide ou accompagnateur + un chauffeur gratuit par groupe bénéficient d'un accès gratuit et ne règle que le buffet à 8 €.

BUFFET À 8 € / pers.

1 Part de Gâteau

Café & Thé

ou

Jus de pomme et cidre

Options supplémentaires

- Buffet personnalisé : sur demande, un buffet plus élaboré (gâteau d'anniversaire, champagne, etc.) peut être organisé. Un devis ajusté sera établi et devra être réglé avant la prestation.
- Consommations additionnelles : toute boisson non incluses (vin, bière, champagne, softs, etc.) sont à commander au comptoir et à régler sur place par carte.
- Allergies / régimes particuliers : merci de nous les signaler à l'avance.

Confirmation de réservation

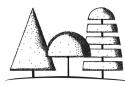
La réservation devient définitive après : confirmation de disponibilité, réception du formulaire de réservation complété, acceptation du devis, retour des conditions générales de vente signées, portant la mention « Bon pour accord » et versement d'un acompte de 50 % du montant total du devis.

Garantie de réservation

Le nombre exact de participants devra être confirmé au plus tard 7 jours avant la date. Ces informations serviront de base à la facturation. Passé ce délai, aucune annulation de couverts ou modification ne pourra être prise en compte.

Modes de paiement

L'Orangerie du Château et Jardins de Boute mont – 7 Chemin de Boute mont 14100 Ouilly le Vicomte
Groupes@chateaudeboutemont.com www.chateaudeboutemont.com



Toute réservation devient effective après la réception d'un acompte non remboursable de 50 % du montant total, versé par virement bancaire lors de la réception du devis.

Le solde doit être réglé au plus tard 7 jours avant la date de la prestation, également par virement bancaire. À défaut de réception et d'encaissement effectif des paiements dans les délais, l'établissement ne confirmera pas la réservation et ne pourra effectuer la prestation.

Horaires d'ouverture

Ouvert du mardi au dimanche (fermé le lundi, sauf jours fériés : ouverts les lundis 6 avril et 25 mai 2026).

PERIODE	CHATEAU ET JARDINS	CREPERIE L'ORANGERIE
Avril, Mai, Juin, Juillet, Septembre	11h00 - 18h00	11h30 - 17h30
Août	10h30 - 18h30	11h30 - 18h00

Conditions générales

Les tarifs sont exprimés en euros TTC et par personne.

Un groupe est constitué d'un minimum de 15 personnes. En dessous de ce seuil, le tarif individuel correspondant sera appliqué. Les groupes peuvent être mixtes, avec adultes et enfants. En cas de dépassement du nombre prévu, L'Orangerie se réserve le droit de refuser les participants supplémentaires pour des raisons de sécurité.

acompte : un acompte de 50 % du montant total du devis est demandé à la confirmation de la réservation. Cet acompte est ferme et non remboursable, quelle que soit la date d'annulation.

Solde : Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 7 jours avant la date de la prestation.

Annulation par le client : L'acompte n'est jamais remboursé. En cas d'annulation jusqu'à 7 jours de l'événement, le solde sera remboursé. A moins de 7 jours de l'événement le solde ne sera pas remboursé.

Annulation par L'Orangerie : en cas de force majeure prévisible ou imprévisible (intempéries, grèves, sinistres, etc.), les sommes versées (acompte et solde) seront remboursées sans autre indemnité. Toutefois, si l'annulation en cas de force majeure intervient le jour de l'événement alors que le buffet est déjà préparé, l'acompte ne sera pas remboursé.

Responsabilité : le client doit disposer d'une assurance responsabilité civile. Il est responsable des dommages ou pertes causés par ses convives. La crêperie décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'effets personnels.

DATE	NOM	CACHET	SIGNATURE (accompagnée de la mention "bon pour accord")
------	-----	--------	--